



**HAL**  
open science

# **”Tous ensemble avec vos tracteurs !” Quelques enjeux d’une manifestation de viticulteurs**

Céline Bessière

► **To cite this version:**

Céline Bessière. ”Tous ensemble avec vos tracteurs !” Quelques enjeux d’une manifestation de viticulteurs. Travaux et Recherches de l’UMLV, 2004, 9, pp.133-152. <hal-04405630>

**HAL Id: hal-04405630**

**<https://hal.science/hal-04405630v1>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

TRAVAUX  
ET  
RECHERCHES  
DE L'UMLV

LITTÉRATURES  
SCIENCES HUMAINES

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV  
LITTÉRATURES ET SCIENCES HUMAINES

Revue semestrielle

*Directrice de rédaction :*  
Fabienne BOCK

Comité de rédaction :  
Edwige ARCHIER – Louise BÉNAT-TACHOT – Thierry BONZON – Annick BOUILLAGUET  
Jean-Yves GUÉRIN – Vladimir IAZYKOFF – Robert SAYRE – Michael A. SOUBBOTNIK

*Secrétaire de rédaction :* Emmanuelle BRUN  
*Directeur de publication :* Yves LICHTENBERGER  
*Conception graphique :* Michelle THOMAS et Bertrand ZAKOWETZ



*RÉDACTION :*

"Travaux et Recherches de l'UMLV", Université de Marne-la-Vallée,  
5, boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2  
(Tel. : 01 60 95 70 75 ; Télécopie : 01 60 95 70 77)

*CORRESPONDANCE :*

Toute correspondance est à adresser à la rédaction.

*ABONNEMENTS / VENTE AU NUMÉRO :*

	Vente au numéro	Abonnement annuel
Particuliers	6 euros	12 euros
Institutions	12 euros	24 euros

Voir bulletin d'abonnement à l'intérieur du numéro

ISSN : 1298-1168

## SOMMAIRE

Présentation du numéro .....	5
Dossier "métissage"	
<b>Alain Le Pichon</b> , Le compradore, figure du métissage culturel dans la colonie de Hong Kong .....	9
<b>Bajonas Teixeira de Brito Junior</b> , Aspects historiques et logiques de la classification raciale au Brésil .....	31
<b>Georges Lomné</b> , Germán Arciniegas, âme sans lisières. Un humaniste colombien .....	55
<hr/>	
Travaux	
<b>Michaël Chosson</b> , La consultation des oracles en Égypte, du Nouvel Empire à l'époque chrétienne .....	71
<b>Marianne Baroni</b> , Les hommes du culte à l'Hôtel-Dieu de Paris (1661-1779) .....	85
<b>Grégory Walroff</b> , La couverture médiatique de la guerre d'Indochine dans la presse illustrée française (1945-1954) .....	105
<b>Romain Thierry</b> , La contestation de la prison dans les années soixante-dix .....	121
<b>Céline Bessière</b> , "Tous ensemble avec vos tracteurs !" Quelques enjeux d'une manifestation de viticulteurs .....	133
<b>Pascal Benvenuti</b> , Codes et rites dans la file d'attente des "petites places" à l'opéra .....	153
<hr/>	
Liste commentée des mémoires de sociologie et d'histoire médiévale, moderne et contemporaine soutenus devant l'université de Marne-la-Vallée en 2002 et 2003 .....	177

# “Tous ensemble avec vos tracteurs !” Quelques enjeux d’une manifestation de viticulteurs

Céline Bessière

*“Si vous pensez que tout va bien, restez dans vos vignes. Sinon, le jeudi 30 mai, tous ensemble avec vos tracteurs”*

Appel à manifester du syndicat général des vigneronns pour la défense de l’AOC Cognac (30/05/02).

Le jeudi 30 mai 2002, la ville de Cognac, sous-préfecture de la Charente, et ses alentours ont été “bloqués”, durant toute la journée, par une manifestation de viticulteurs en tracteurs. La viticulture charentaise en surproduction chronique<sup>1</sup> n’a pas attendu le printemps 2002 pour manifester (d’importants barrages ont eu lieu en 1998). La spécificité du cortège du 30 mai, et son caractère inédit à Cognac, tient à l’appel d’un syndicat unitaire, le syndicat général des vigneronns pour la défense de l’AOC Cognac (SGV), dont l’existence ne remonte qu’à l’année 2000. On pourrait revenir sur les caractéristiques de la région délimitée Cognac<sup>2</sup> qui présente la particularité d’être le seul vignoble en France à ne pas disposer d’un syndicat unique de producteurs jusqu’en 2000. Notons simplement ici que la naissance du SGV, poussée par les pouvoirs publics, a été qualifiée de “révolution culturelle” dans les Charentes. L’enjeu de la constitution du syndicat, et plus particulièrement de la manifestation du 30 mai, consiste à unifier la viticulture charentaise face aux négociants et aux pouvoirs publics français et européens dans les débats sur l’organisation de la production dans la région.

Dans un tel contexte de recomposition syndicale au niveau local<sup>3</sup>, le nombre de manifestants constitue un enjeu déterminant pour asseoir la légitimité du nouveau syndicat. Cette manifestation a été préparée par plusieurs assemblées générales dans le vignoble. Des tracts ont été envoyés aux adhérents avec pour consigne “à distribuer et à faxer aux collègues”. Plusieurs appels à manifester sont parus dans la presse locale et professionnelle. La manifestation constitue l’occasion de compter les troupes et de montrer que les propositions du SGV sont soutenues par une majorité de viticulteurs. On mesure alors toute l’importance de l’appel à l’union : “tous ensemble avec vos tracteurs”. De ce point de vue, étant donné le nombre de manifestants (la presse locale annonce le lendemain 250 tracteurs et 800 viticulteurs manifestants), la visibilité des viticulteurs dans les rues de Cognac, l’encombrement des routes aux alentours, la manifestation est incontestablement un succès. Le syndicat a réussi à mobiliser environ 10 % de la profession.

L’observation participante de cette manifestation a pris corps dans le cadre d’une enquête ethnographique menée depuis 1997 sur les exploitations familiales viticoles dans la région délimitée Cognac. J’avais décidé de suivre un jeune viticulteur, Stéphane Neaud (32 ans), avec qui j’avais réalisé plusieurs entretiens depuis 1998 et qui connaissait ma position sur le terrain. Même si être une fille de 25 ans ne permet pas de passer totalement inaperçue dans une telle manifestation, j’étais présentée par mon “allié” comme une “femme de viticulteur”. Pourquoi s’intéresser à cette manifestation, classique tant par ses revendications (peser sur les pouvoirs publics dans l’organisation de la prochaine campagne) que par son mode opératoire en agriculture – une manifestation en tracteurs ?

Au-delà du nombre de manifestants, j’ai été particulièrement frappée par l’importance des tracteurs pour assurer la visibilité du cortège. Surtout, j’ai remarqué que, parmi les viticulteurs que je rencontrais durant la journée (certains que je connaissais par mon enquête, d’autres qui m’étaient présentés par mon “allié”), les débats politiques sur les revendications étaient aussi rares que timides et à mots couverts, tandis que

de grandes discussions interminables portaient sur les tracteurs présents.

Il ne s'agit pas ici de faire une sociologie des manifestations agricoles<sup>4</sup>. La manifestation en tracteurs ne sera pas analysée pour elle-même – comme technique d'action collective qui consiste à “barrer, filtrer et encombrer<sup>5</sup>” – mais plutôt comme un événement qui dit quelque chose sur la composition des groupes sociaux de viticulteurs. Il paraît raisonnable en effet de faire l'hypothèse qu'une manifestation ne consiste pas seulement en l'exposition de revendications, mais qu'elle manifeste également les contours des groupes sociaux mobilisés.

J'examinerai tout d'abord combien les tracteurs constituent un instrument efficace de mobilisation et de rassemblement des viticulteurs. Cependant, malgré la volonté affichée d'unification de la viticulture, affleurent des clivages socio-économiques et des clivages de genre, redoublés par l'usage des tracteurs dans la manifestation. Nous mesurerons alors l'ambivalence d'un syndicat qui se présente comme une “union” de la viticulture charentaise, tout en faisant un travail de “sélection” parmi les viticulteurs.

## Les tracteurs dans la manifestation

La journée du 30 mai a commencé dans la matinée par les regroupements de tracteurs en neuf points de ralliement dans les départements de Charente et Charente-Maritime. J'avais donc rendez-vous à 10 heures à S. (petit bourg à une quinzaine de kilomètres de Cognac) avec mon allié, Stéphane. La manifestation consistait en la convergence des neuf cortèges vers Cognac, où la distribution de tracts devait être organisée dans le cadre de barrages filtrants.

---

Extrait du journal de terrain : 30/05/02.

10 heures 30 : Le cortège de S., composé d'environ une soixantaine de tracteurs et d'une dizaine de voitures, s'élance lentement sur la petite route départementale. Stéphane est en retard et rejoindra le cortège directement à Cognac. Je prends donc ma voiture et me

place entre deux tracteurs. Devant moi, un viticulteur juché sur son tracteur salue tout le monde à la sortie du bourg : passants, habitants à leur fenêtre, et même automobilistes en face. Je reste un long moment en première, comme dans un embouteillage dans cette enfilade de tracteurs, de tailles différentes, tous gyrophares allumés. Le cortège s'étire de plus en plus entre deux villages : les tracteurs les plus puissants sèment ceux qui ne peuvent pas suivre. Je me laisse saisir par la lenteur de la manifestation un long moment, avant de me décider à doubler. Certains tracteurs indiquent aux automobilistes quand les dépasser, d'autres ont plutôt tendance à les en empêcher. Les voitures participantes au cortège mettent leurs warnings : elles signifient ainsi leur participation à la manifestation, mais ne produisent pas du tout le même effet que les tracteurs en termes d'encombrement et de visibilité. Je mets plus d'une heure pour rejoindre un barrage filtrant à la périphérie de Cognac.

11 heures 30 : Je retrouve Stéphane au barrage de la route de Bordeaux. Les tracteurs (une vingtaine) sont pour la plupart stationnés sur le bas-côté. Quelques-uns suffisent à obstruer la chaussée au niveau du carrefour et à ralentir la circulation. Tandis que la plupart des viticulteurs discutent entre eux, certains se "dévouent" et distribuent des tracts aux automobilistes.

13 heures : Tous les cortèges se rejoignent sur une grande esplanade, proche du centre-ville. Les tracteurs se garent les uns à côté des autres au milieu du parking ; les voitures sont stationnées autour. Nous (les manifestants) nous précipitons dans l'herbe à la recherche d'ombre pour pique-niquer. Vers 15 heures, le président du SGV annonce un rassemblement au milieu du parking. Il se hisse dans une remorque pour prononcer un premier discours sur les revendications et expliquer le déroulement de l'après-midi. Il propose que le cortège de tracteurs et de voitures "suiveuses" s'avance vers la sous-préfecture pour apporter une motion au sous-préfet. Il précise que nous allons être "encombrants" et "visibles", mais que c'est le but recherché.

16 heures : De nouveau, le cortège s'élance, cette fois-ci beaucoup plus lentement. La sortie du parking forme un goulot d'étranglement pour les tracteurs et les voitures. Klaxons. Les tracteurs sont prioritaires sur les voitures. Il fait très chaud. Certains n'ont pas suivi les consignes et décident de marcher à côté des tracteurs, plutôt que de prendre leur voiture. J'avance d'abord en voiture, puis je décide de me garer pour continuer à pied avec Stéphane. L'entrée dans les rues étroites du centre de Cognac est très impressionnante : le bruit, le vrombissement des tracteurs, les gyrophares, les klaxons et l'encombrement dans la ville. Les tracteurs occupent cette fois toute la chaussée (voir photos n°1 et 2). Les manifestants (moi y compris) sommes galvanisés par cette entrée tonitruante dans la ville, par la puissance physique, massive des tracteurs. Une rangée de tracteurs s'aligne contre les grilles de la sous-préfecture, les autres se garent derrière, sur le parking. Des pétards commencent à exploser, lancés sur les CRS devant le bâtiment. Un gros tracteur force les grilles de la sous-préfecture, qui cèdent assez facilement. Une clameur monte de la foule : "Non, surtout pas...". Le président du SGV s'empare du micro et lance : "Non, nous ne sommes pas là pour ça aujourd'hui". Il répète cette phrase plusieurs fois. Je me dirige vers le tracteur concerné où s'agite un groupe de viticulteurs qui clame que si on n'emploie pas la force, ça ne sert à rien d'être là. Énervement. Quelques viticulteurs autour tentent de les contenir. Il n'y a plus personne sur le tracteur. L'incident est clos. La délégation entre dans la sous-préfecture, pour apporter la motion.

17 heures : Finalement, à peine 5 minutes plus tard, la délégation a obtenu très rapidement un rendez-vous au ministère de l'Agriculture. Le président du SGV sonne la fin de la manifestation et propose que les tracteurs repartent "unis" et en "escargot" dans leur commune, et non par ordre dispersé : "Il faut donner l'image de l'union jusqu'au bout". Finalement, un grand nombre de tracteurs restent pendant une petite heure sur la place de la sous-préfecture. Des remorques

déversent des souchots devant les grilles et allument un grand feu avec des pneus, ce qui dégage une fumée noire en direction des CRS. Je quitte la place vers 18 heures, alors qu'il reste une dizaine de manifestants.



Photo n° 1 : Entrée des tracteurs dans Cognac. 30/05/02 (vers 16 h)



Photo n° 2 : Tracteurs en centre-ville. 30/05/02

Ce long extrait de mon journal de terrain commence à montrer, je l'espère, étape après étape, le rôle central des tracteurs dans la manifestation du 30 mai 2002. L'usage des tracteurs – par leur capacité de ralentissement – permet que la manifestation ne soit pas seulement circonscrite à la ville de Cognac, mais embrase toute la région délimitée. Les tracteurs permettent l'organisation de barrages filtrants efficaces, visibles, à forte capacité d'obstruction. Ils sont responsables de l'encombrement du centre-ville jusqu'aux grilles (forcées) de la sous-préfecture. Les tracteurs assurent ainsi le caractère massif, ostensible, médiatique<sup>6</sup> de la mobilisation. Surtout, les tracteurs constituent l'"étendard" de la viticulture et signifient le caractère spécifiquement professionnel de la manifestation.

Qui monte sur les tracteurs ? Cette question semble entraîner une réponse immédiate et simple : ce sont les viticulteurs qui montent sur les tracteurs. Mieux, les tracteurs signent la présence des viticulteurs dans la région délimitée et dans la ville de Cognac. Selon un processus métonymique, le tracteur désigne le viticulteur dans la manifestation, voire le tracteur est le viticulteur lui-même, à la fois pour le SGV qui appelle à manifester ("tous ensemble avec vos tracteurs"), mais aussi pour les riverains, les pouvoirs publics, les automobilistes, etc. Le 30 mai 2002, un tracteur en ville ou sur la route est un viticulteur-manifestant. Pourtant, à y regarder de plus près, cette assimilation du tracteur à la catégorie générique de viticulteur peut être questionnée. Qui sont les viticulteurs qui viennent en tracteur, à Cognac, le 30 mai 2002 ? Peut-être est-il plus facile de répondre à la question complémentaire : qui sont les viticulteurs qui ne viennent pas en tracteur ce jour-là ?

Écartons d'emblée une première catégorie : tous ceux qui ne viennent pas du tout à la manifestation. Stéphane me décrit ainsi ses voisins qui ont décidé de ne pas venir : ceux qui pensent que "cela ne sert à rien", les "désabusés", ou ceux qui ont "trop de travail dans leurs vignes". On pourrait ajouter : ceux qui ne sont pas au courant, pas informés ou qui ne perçoivent pas les enjeux d'une telle journée ; enfin les opposants à la ligne du SGV : les viticulteurs du Modéf qui ont organisé une contre-mani-

festation ce jour-là en ville ; ou ceux qui s'opposent simplement à la ligne politique du SGV.

Mais parmi les 800 viticulteurs présents, qui sont ceux qui sont venus en voiture plutôt qu'en tracteur ?

– ceux qui habitent trop loin de Cognac pour venir en tracteur (plus de 30 km) : c'est-à-dire ceux qui viennent des crus périphériques de la région délimitée<sup>7</sup> ;

– ceux qui considèrent qu'ils n'ont pas un tracteur assez puissant et fiable pour suivre la manifestation. Une expression revient à plusieurs reprises dans la bouche de ces viticulteurs en voiture : "je n'ai pas de tracteur potable". C'est le cas de Stéphane, mon allié, qui a décidé de ne pas venir en tracteur : "ils sont tous trop pourris pour faire la route". Ce jugement n'est pas indépendant de la distance à parcourir pour rejoindre le point de ralliement, puis Cognac. Plus le viticulteur habite loin, plus un tracteur peu puissant est inadapté pour faire la manifestation. Faute de tracteur, Stéphane a pris un véhicule utilitaire : "j'ai pris un véhicule agricole tout de même". On pourrait ajouter à ce "tout de même" : pour se distinguer des voitures de tourisme, signifier son appartenance à la manifestation tout en étant un peu plus visible qu'une simple voiture et... parce que Stéphane ne possède pas d'autre véhicule !

– enfin, une troisième catégorie est présente dans la manifestation, mais jamais sur les tracteurs : les femmes. Où sont les femmes ce jour-là ? Elles sont une poignée à S. le matin. Elles sont un peu plus nombreuses lors du pique-nique et devant la sous-préfecture, l'après-midi. Pour une femme dispersée dans la foule, il faut compter au moins 10 hommes autour. Par contre, je n'ai pas vu une seule femme sur un tracteur de la journée.

L'usage des tracteurs dans la manifestation du 30 mai 2002 est ambigu. L'équation tracteur=viticulteur, signe la visibilité et l'union du SGV, et en même temps fonctionne par la sélection d'une certaine frange de la viticulture charentaise : des hommes, propriétaires d'un matériel agricole relativement performant, dans les crus centraux de la région délimitée.

## Tracteurs et classement social

Extrait du journal de terrain : 30/05/02.

Lors du pique-nique sur l'esplanade, notre petit groupe observe et admire "le bel alignement de tracteurs" sur le parking. Stéphane y voit une similitude avec les foires-expositions, où sont présentés les tracteurs en vente. Avec son cousin, il compare les marques, les modèles, le plus ou moins bon entretien des tracteurs, le fait que certains ont été lavés ou non pour l'occasion. Certains sont dételés, d'autres sont "quasiment prêts à traiter dès ce soir". Un viticulteur remarque que les manifestants ont choisi leurs plus beaux tracteurs. Il y a quelques 4x4 aussi, mais peu nombreux. La discussion dérive sur un point plus précis : les cabines de tracteur climatisées. Stéphane explique qu'il n'a pas de cabine et "mange" des produits de traitement à longueur de journée. On essaye de reconnaître les tracteurs qui à coup sûr ont la "clim" : ce n'est pas évident du premier coup d'œil. Plusieurs hypothèses sont en concurrence : un boîtier extérieur, un bruit de ventilation... Finalement le signe le plus sûr : ce sont ceux qui n'ont pas les fenêtres ouvertes en ce jour de canicule !

Cette discussion lors du déjeuner saisit bien le fait que les tracteurs ne sont pas seulement encombrants, visibles, pour les non-manifestants (automobilistes, riverains, opinion publique...), mais sont aussi en représentation vis-à-vis des autres manifestants-viticulteurs ; d'où le nombre de tracteurs rutilants, visiblement lavés, préparés pour l'occasion. Ce qui se joue dans la démonstration des tracteurs est quelque chose de l'ordre de la réputation du viticulteur lui-même. La question de la climatisation des cabines, au-delà du confort offert lors d'une manifestation en pleine chaleur (et du confort aussi lors des travaux agricoles), participe à ce processus de distinction et de positionnement des viticulteurs dans l'espace socio-économique.

Les tracteurs, matériels agricoles très coûteux, assoient la position économique des exploitants et constituent un instrument de classement

des viticulteurs entre eux. Ils attirent les regards intéressés (envieux ?) du voisinage. Les discussions sur la quantité et la qualité des tracteurs sont très fréquentes et interminables entre viticulteurs ; celles ayant eu lieu lors de la journée de manifestation du 30 mai en constituent un exemple parmi d'autres ; exemple particulièrement manifeste puisque les tracteurs sont au cœur de la mobilisation.

Un viticulteur m'aide à déchiffrer les positions. Ce n'est pas la taille des tracteurs qui fait forcément leur prix : "de nombreux petits tracteurs viticoles valent une fortune" (par exemple, la marque *F.*, réputée très solide, "la Rolls des tracteurs", voir photo n°3). D'après lui, il n'y avait pas les plus "beaux" tracteurs dans la manifestation (ils risqueraient d'être abîmés tout particulièrement lors des barrages filtrants), ni les plus "pourris", car il faut pouvoir suivre le cortège. Il reste que certains tracteurs sont visiblement en mauvais état, tandis que d'autres paraissent "dernier cri", inscrivant au sein du cortège des écarts socio-économiques manifestes (voir photo n°4).



Photo n° 3 : Tracteur "F." : "la Rolls des tracteurs". 30/05/02



Photo n° 4 : Tracteurs "pourris" et récents sur la place de la sous-préfecture. 30/05/02

On retrouve donc au cœur de la manifestation, à travers l'usage des tracteurs, la diversité socio-économique très importante des exploitations familiales viticoles de la région délimitée Cognac : selon la taille de l'exploitation (avec un éventail de moins d'une dizaine à une centaine d'hectares de vignes) ; selon la position plus ou moins centrale dans la région délimitée (le cru) ; ainsi que selon le mode de transformation (distillation ou non ; vieillissement) et de commercialisation du produit (contrats de vente en gros avec le négoce, vente en gros au prix du marché, vente directe à la bouteille). On n'a pas affaire à un groupe social homogène. Les exploitations familiales viticoles vont depuis la petite viticulture, qui vend sa production de vin en gros au négoce, jusqu'à la bourgeoisie spéculative cognaçaise qui pratique la vente directe de cognac ou distille son eau-de-vie et celle d'une clientèle de viticulteurs pour les négociants (bouilleurs de profession), en passant par des bouilleurs de cru plus ou moins fortunés, qui distillent uniquement leur production, et vendent leurs eaux-de-vie en fûts au négoce. Les tracteurs, loin de gommer ces écarts, les matérialisent dans la manifestation. Il en est de même pour les rapports sociaux de sexe.

## Tracteurs et genre

La division sexuelle du travail en agriculture est une question bien connue qui a été très étudiée, à la fois par la sociologie et l'ethnologie rurales dans les années soixante-dix quatre-vingt, dans un contexte où la reconnaissance professionnelle des agricultrices constituait un enjeu pour le féminisme<sup>9</sup>. Pour mesurer l'importance du travail des femmes dans les exploitations familiales agricoles – travail largement invisible, non rémunéré et à ce titre archétype du travail domestique – une vaste entreprise de comptabilisation des temps et des travaux effectués par les femmes et les hommes a eu lieu<sup>9</sup>. D'abord centré sur le travail des femmes, ce type de travaux s'intéresse à présent, dans la littérature anglo-saxonne du moins, aux hommes et à la construction de leur masculinité dans l'agriculture, et tout particulièrement dans l'usage des tracteurs<sup>10</sup>.

Toutes ces recherches montrent que la production mécanisée constitue le domaine réservé des hommes<sup>11</sup>. La viticulture charentaise, en 2002, ne fait pas exception. L'enquête ethnographique nous donne un aperçu de la prégnance des pratiques et des idées reçues, quant à la mainmise des hommes sur le matériel agricole et tout particulièrement les tracteurs.

Premier constat : peu de femmes conduisent les tracteurs. Et si c'est le cas, c'est toujours par la "force des choses", faute d'une solution alternative<sup>12</sup>. C'est ce que souligne en creux une viticultrice fortement investie dans l'exploitation familiale, mais qui a toujours laissé le domaine du matériel agricole à son conjoint : "J'aurais eu personne, j' l'aurais fait". La présence d'un conjoint, d'un fils, ou de salariés agricoles, en fonction de la position dans le cycle de vie et du positionnement économique de l'exploitation suffisent à détourner les femmes de ce pan du travail agricole. Pourquoi les femmes montent-elles sur les tracteurs seulement en dernier recours, lorsqu'il n'y a pas d'autre solution possible ?

Une première piste, que nous n'explorerons pas ici, consiste à regarder du côté de la socialisation très précoce des garçons à la passion pour le matériel agricole. Les pratiques éducatives et ludiques (tracteurs mi-

niatures, promenade en tracteurs avec les pères, entre autres) font partie des expériences très largement partagées par les viticulteurs et sont liées explicitement au sexe de l'enfant et sa place dans la fratrie sexuée. Cependant, la simple socialisation diffuse à l'intérêt pour le matériel agricole ne permet pas de conduire effectivement un tracteur, et encore moins de le manœuvrer. Encore faut-il apprendre réellement à conduire ce type de matériel, que ce soit dans le cadre familial ou dans les stages organisés dans l'enseignement professionnel<sup>13</sup>.

J'ai recueilli de nombreux récits sur les difficultés de cet apprentissage. J'ai assisté notamment à plusieurs reprises à des discussions entre jeunes viticulteurs, tous des hommes, épinglant, sous la forme d'anecdotes, les vitres arrière brisées, les rangs de vignes abîmés et autres mauvaises manœuvres en tracteur, que ce soit sur l'exploitation familiale ou lors des stages. Ils mettent cela sur le compte de leur inexpérience, et considèrent ce type de mésaventure comme faisant partie de l'apprentissage "normal" de la maîtrise du matériel. Finalement, ces anecdotes montrent que la transmission des savoir-faire typiquement masculins – comme la conduite des tracteurs – ne se fait pas "naturellement" et sans obstacle pour les hommes.

Cependant, les difficultés sont redoublées lorsqu'il s'agit de jeunes femmes. Suivons le parcours de Sonia Lambert, une jeune viticultrice, titulaire d'un BTS, qui a repris seule en 2000, à 23 ans, une partie de l'exploitation de ses grands-parents (12 hectares). Sonia a appris à conduire des tracteurs lors de son stage d'installation dans une exploitation viticole du Languedoc. Elle a essayé plusieurs refus avant de trouver un maître de stage qui accepte de la prendre sur son exploitation, sachant qu'elle était une fille et qu'elle voulait explicitement apprendre à conduire le matériel. Le stage au début est un fiasco : "j'avais un gros problème de confiance pour conduire le matériel". Sonia évoque, deux ans après, le stress qu'elle éprouvait lors de la conduite des tracteurs : "Je perdais des kilos tellement j'avais la trouille (...). J'ai fait beaucoup de conneries. Je lui ai même demandé [au maître de stage] d'arrêter pendant deux semaines. Ensuite, ça s'est très bien passé".

On comprend le lourd handicap avec lequel partent les filles dans la conduite, la maîtrise, et la réparation du matériel. Elles bénéficient moins souvent d'une socialisation précoce aux joies de la mécanique agricole, et doivent affronter un apprentissage de la conduite du matériel qui sanctionne lourdement les erreurs, au lieu de promulguer des encouragements. Cependant, tout ne se joue pas, ni dans la socialisation primaire, ni dans l'apprentissage explicite de la conduite du matériel agricole. Finalement, ce qui est le plus frappant est l'importance du contexte de mise en œuvre des compétences acquises. Les (quelques) filles qui ont reçu dans leur jeunesse, un apprentissage de la maîtrise technique du matériel agricole (le plus souvent parce qu'elles n'avaient pas de frères), peuvent tout simplement abandonner ces savoir-faire si le contexte de mise en œuvre de ceux-ci ne s'avère plus propice.

Ce détour – loin de la manifestation du 30 mai 2002 – permet de mettre en perspective l'appel unitaire à manifester : "tous avec vos tracteurs". On comprend à présent mieux pourquoi cet appel, qui dresse une équivalence entre tracteur et viticulteur, exclut d'emblée les femmes de la participation la plus active et manifeste (c'est-à-dire en tracteur) au cortège.

Extrait du journal de terrain : 30/05/02.

9 heures 45, arrivée à S. : Je me gare entre deux tracteurs, et rejoins les groupes de viticulteurs qui discutent entre eux. Je suis contente d'apercevoir immédiatement Sonia Lambert. Je ressens tout l'incongruité d'être une jeune femme dans ce type de manifestation. Sonia trouve pourtant qu'il y a pas mal de femmes : "Je ne pensais pas qu'on serait autant !". En fait, ce sont des femmes plutôt âgées qui discutent entre elles, et ne se mêlent que peu aux hommes. Plusieurs viticulteurs viennent saluer Sonia : tous lui demandent systématiquement si elle est venue en tracteur (avec un petit sourire en coin, sur le ton de la plaisanterie). Elle répond que non, que ses tracteurs "n'avancent pas". Un viticulteur (la cinquantaine) lui dit que les siens non plus, mais qu'il est quand même venu avec et qu'elle aurait dû en faire autant. Sonia projette de rejoindre Cognac dans

une cabine de tracteur : "la plus confortable et avec quelqu'un de sympa dedans".

Sonia est un cas particulier parmi les viticulteurs charentais puisqu'elle reprend seule, célibataire, une exploitation familiale. De fait, alors que les autres femmes, peu nombreuses dans la manifestation, sont accompagnées de leurs maris, Sonia (tout comme moi) est venue seule, et en tant que viticultrice. L'argument du tracteur "qui n'avance pas" lui permet de justifier qu'elle vienne en voiture. On peut ajouter que si elle était venue en tracteur, elle aurait sans doute été une des seules femmes (la seule ?) dans ce cas.

La manifestation en tracteur apparaît avant tout comme une manifestation masculine, qui invite l'ethnographe à reposer la question du statut professionnel des femmes dans la viticulture. Alors que Martine Berlan<sup>14</sup> analysait la participation des femmes aux manifestations agricoles en 1980-1 comme une manière de rendre visible, d'affirmer l'existence, voire d'inventer la catégorie d'"agricultrice", l'assimilation entre tracteur et viticulteur en 2002 participe à la non-reconnaissance aux femmes d'un statut professionnel à part entière. Il faut prendre au sérieux les remarques ironiques faites à Sonia sur le fait qu'elle vienne sans tracteur. Toutes les femmes au départ de S. sont en voiture. Elles apparaissent alors comme des manifestantes de second ordre, des "suiveuses" (le président du SGV parle de "voitures suiveuses") : elles sont rabattues sur le statut de femme ou de filles de viticulteur. La manière dont je suis perçue moi-même dans la manifestation en dit long sur le sujet : à l'entrée dans Cognac, alors que je marche seule, un viticulteur m'interpelle depuis son tracteur : "dis, tu es fille de viticulteur ?" ; je réponds que "non, je suis femme de viticulteur" (je reprends la manière dont m'avait présentée Stéphane, précédemment). Ainsi, à partir du moment où l'on est une femme et à pied, on ne peut pas être perçue comme "viticultrice".

Sonia a choisi une formule intermédiaire : monter avec un ami viticulteur, dans la cabine de son tracteur. On perçoit alors toute l'ambiguïté et la complexité de sa position. Elle se définit comme viticultrice (avec un sta-

tut, puisqu'elle est chef d'exploitation), et ne se contente pas de "suivre" la manifestation en voiture, comme les autres femmes. Par contre, étant donné sa position socio-économique, sa position dans son cycle de vie et son genre – une jeune femme, célibataire, sur une petite exploitation, sans ouvrier agricole et qui ne dispose pas d'un matériel performant – elle ne vient pas avec son propre matériel.

## **Une manifestation qui participe à la définition de "qui" est légitimement viticulteur.**

Souligner la place des tracteurs dans la manifestation du 30 mai 2002, nous a conduit à percevoir l'importance de ce mode de mobilisation pour assurer la visibilité du nouveau syndicat de viticulteurs dans la région délimitée Cognac. Cette approche nous a permis aussi de mesurer la profonde ambiguïté d'un syndicat qui se veut unique et rassemblant l'ensemble de la viticulture charentaise, alors que le choix de la mobilisation en tracteurs signe l'exclusion d'une partie des viticulteurs. Les viticultrices, les exploitants situés en périphérie de la région délimitée ou ne possédant pas un matériel suffisamment performant n'ont pas leur place dans la manifestation, si ce n'est comme "suiveurs", en voiture.

Il importe de remarquer ici que les clivages géographiques, socio-économiques et les clivages de genre ne sont pas situés exactement sur le même plan. L'opération de sélection/exclusion des viticulteurs par la profession, à laquelle participe le SGV, porte essentiellement sur les aspects géographiques et socio-économiques. C'est tout l'enjeu de la nouvelle organisation de la production – débat dans lequel le SGV aspire à rassembler la viticulture charentaise – de savoir qui est légitimement un viticulteur, c'est-à-dire un exploitant ayant définitivement un accès au marché du cognac dans un contexte de surproduction. Le choix de la manifestation en tracteurs participe du recentrage du SGV sur les crus centraux de la région délimitée et met en avant les viticulteurs les mieux situés dans l'espace socio-économique des exploitations familiales. En revanche, l'assimilation viticulteur=homme est tellement évidente qu'elle ne fait

même pas objet de débat. Personne, si ce n'est Sonia Lambert ou l'ethnologue, n'a vraiment remarqué l'absence de femmes sur les tracteurs. Le retrait des femmes de l'agriculture (que ce soit les sœurs exclues des reprises des entreprises familiales ou les femmes de viticulteurs qui travaillent de plus en plus hors de l'exploitation) ne fait pas partie des préoccupations politiques immédiates de la profession agricole dans son ensemble, ni du SGV en particulier.

**Céline Bessière**

*Doctorante en sociologie à l'université de Marne-la-Vallée (CEE) et au laboratoire de sciences sociales de l'ENS- EHESS.*

## Notes

- 1 La surproduction est apparue avec le ralentissement économique mondial du milieu des années soixante-dix, qui a coïncidé dans le vignoble avec une forte augmentation des rendements et des surfaces plantées. Le rapport de force entre négociants et viticulteurs est très inégalitaire et défavorable aux viticulteurs qui vendent directement leurs vins et eaux-de-vie à de grandes maisons de négoce fusionnées depuis les années quatre-vingt-dix dans des firmes multinationales (LVMH, Pernod-Ricard, Rémy-Cointreau principalement). Les viticulteurs subissent de plein fouet ces restructurations, la baisse de la consommation de cognac en France, et les retournements des marchés mondiaux (crise asiatique).
- 2 La région délimitée s'étend sur les départements de Charente et Charente-Maritime et regroupe environ 8000 viticulteurs-exploitants. C'est le deuxième vignoble en volume de production derrière le Midi : il représente 1/5<sup>e</sup> des vendanges françaises.
- 3 Le SGV regroupe autour d'une même plateforme de propositions des syndicats qui s'opposaient selon des lignes de clivages politique et géographique. Elle rassemble les branches viticoles des syndicats majoritaires, ancrés à droite et proches de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), les CDJA (Centre départemental des jeunes agricoles) de Charente et de Charente-Maritime, mais aussi la Confédération paysanne (à gauche des syndicats majoritaires) et la Coordination rurale (à droite des syndicats majoritaires). Le Modéf (Mouvement de défense des exploitants familiaux, proche du PCF) a entretenu une certaine ambiguïté vis-à-vis du nouveau syndicat dans la période 1999-2002. Officiellement, il est critique vis-à-vis d'un syndicat "à la solde du négoce (...) qui trahit les petits viticulteurs" (*Sud-Ouest Charente*, 15/11/01) ; pourtant, certains de ses représentants sont élus délégués du SGV en février 2002. Lors de la manifestation du 30 mai, le Modéf signale sa distance avec le SGV en organisant une contre-manifestation devant la maison Hennessy, le négociant le plus important à Cognac.
- 4 Voir Patrick Champagne, "La manifestation. La production de l'événement politique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-3, juin 1984 sur une manifestation de la FNSEA, le 25 mars 1982, à Paris. Il met l'accent sur la violence des manifestations paysannes et sur l'intégration progressive des manifestations agricoles aux formes urbaines de protestation publique, notamment dans leur prise en compte des médias pour créer l'événement politique.
- 5 Voir Guillaume Courty, "Barrer, filtrer, encombrer : les routiers et l'art de retenir ses semblables", *Culture et conflits*, n° 12, hiver 1993, p. 143-168.
- 6 C'est l'usage qu'en fait José Bové lorsque le 19 juin 2002 il rejoint la prison de Villeneuve-lès-Maguelone dans un cortège de tracteurs de la Confédération paysanne. La visibilité est essentiellement médiatique, comme l'atteste le nombre de commentaires journalistiques consacrés à cette incarcération (cinq articles dans *le Monde* entre le 18 et le 19 juin).
- 7 La région délimitée est hiérarchisée en six crus d'appellation qui forment des cercles concentriques autour de la ville de Cognac. Plus on s'approche des crus centraux, plus les qualités d'eaux-de-vie sont réputées meilleures et plus les prix d'achat aux viticulteurs sont élevés.
- 8 Christine Delphy, "Agriculture et travail domestique : la réponse de la bergère à Engels", *Nouvelles questions féministes*, n° 5 : "Labourage et pâturage. Le patriarcat en campagne", printemps 1983, p. 3-18.
- 9 Pour une synthèse bibliographique de ces travaux, voir Rose-Marie Lagrave, "Bilan critique des recherches sur les agricultrices en France", *Études rurales*, n° 92, octobre-décembre 1983, p. 9-40.

- 10 Voir Berit Branth, "Rural Masculinity in Transition. Gender Images in Tractor Advertisements", *Journal of Rural Studies*, vol. 11, n° 2, 1995, p. 123-133 ; Lise Saugeres, "Of Tractors and Men : Masculinity, Technology and Power in a French Farming Community", *Sociologia Ruralis*, vol. 42, n° 2, avril 2002, p. 143-159.
- 11 On croise ici les questions plus générales du rapport sexué aux techniques. Pour une présentation générale de ces questions traitées par l'anthropologie, l'histoire et la sociologie du travail, voir Anne-Marie Daune-Richard, "La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes" in Jacqueline Laufer, Catherine Marry, Margaret Maruani (dir.), *Le Travail du genre. Les sciences sociales à l'épreuve des différences de sexe*, La Découverte, Paris, 2003.
- 12 Lise Saugeres, "Of Tractors and Men...", *op. cit.*, p. 150, dans son enquête à Rignac, dans l'Aveyron, a rencontré le même type de discours pour justifier que certaines femmes conduisent des tracteurs.
- 13 Les enquêtes sur l'enseignement professionnel – historiques ou sociologiques – nous apprennent que garçons et filles suivent des filières bien différenciées dans les lycées professionnels agricoles et qui n'accordent pas la même place à la mécanisation. Voir Juliette Caniou, "Les fonctions sociales de l'enseignement agricole féminin", *Études rurales*, n° 92, octobre-décembre 1983, p. 41-56. Aux garçons les filières techniques où la mécanique est enseignée sur le plan théorique et où les stages (nombreux) permettent un apprentissage concret de l'usage des matériels ; aux filles les filières tertiaires qui accordent peu de place aux savoirs techniques (et encore moins à la conduite des tracteurs).
- 14 Martine Berlan, "Un théâtre de l'ambiguïté : les manifestations", in Rose-Marie Lagrave (dir.), *Celles de la terre. Agricultrices : l'invention politique d'un métier*, Paris, EHESS, 1987.